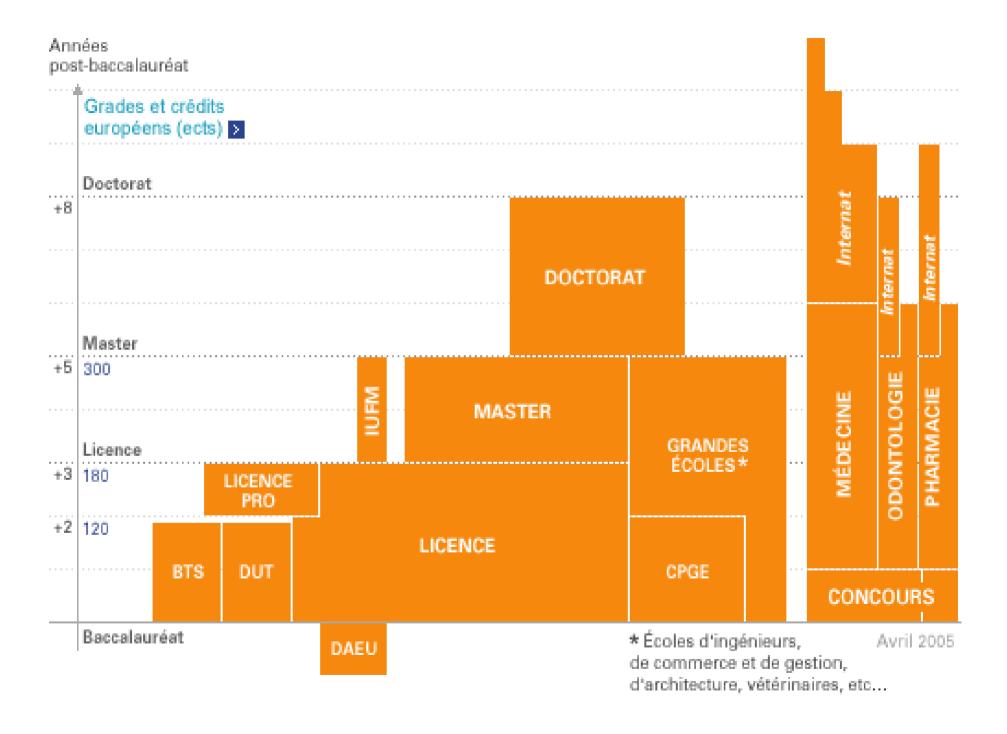


Conditions d'accès aux formations

- I Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, par ex. d'un diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)
- Sur dossier, entretien, concours selon la formation choisie





- I Formations générales
- I Formations en alternance
- I Formations professionnelles
- I Formation continue

Formations générales -1-

- Licence
 - à Bac +3
- Master recherche
 - à Bac +5
- Doctorat
 - à Bac +8

Formations générales -2-

- I Classes préparatoires aux Grandes Écoles
 - à Économiques et commerciales
 - **à** Littéraires
 - **a** Scientifiques

I Grandes Écoles

- à Écoles d'ingénieurs
- à Écoles Normales Supérieures (ENS)
- à Écoles de commerce
- à Écoles vétérinaires
- à...

Formations en alternance

- Contrat en alternance
 - approche théorique scolaire (en centre de formation) + pratique de la vie professionnelle (en entreprise)
- Contrat de professionnalisation
 - à les heures de formation font partie des heures de travail

Formations professionnelles -1-

DUT

à Diplôme universitaire de technologie

I BTS

- à Brevet de technicien supérieur
- Licence professionnelle

Formations professionnelles -2-

- Master professionnel
- **I IUP**
 - à Institut universitaire professionnalisé



- I Dans l'enseignement supérieur
 - a perspective d'une formation « tout au long de la vie »
- I Devenir ingénieur diplômé par l'État
 - à par validation de l'expérience et des acquis professionnels (VAE)

Établissements privés

- Il s'agit de formations très ciblées, donc établies en vue d'intégrer des secteurs porteurs grâce aux partenariats avec les entreprises.
- Frais de scolarité très élevés (à partir de 5000 € par an environ = 125 000 Kc)
- Disposent en général de matériel de qualité et de nombreux contacts avec le domaine en question.

Vie étudiante - mon expérience -

Cours

 Cas d'une étudiante en LEA, langues étrangères appliquées – spécialité Affaires et Commerce

Déroulement des examens

- 2 périodes de partiels par an, une à l'issue de chaque semestre (janvier et mai)
- Contrôle terminal + contrôle continu (sauf les salariés), oraux et écrits
- Possibilité de rattrapage, soit en fin d'année après les partiels de mai, soit en septembre avant la reprise des cours
- a Il faut avoir obtenu au moins 30 crédits sur une année pour prétendre à passer dans l'année supérieure (rattrapage obligatoire en tous les cas)

Campus

- La vie sur le campus de Dijon n'est pas très effervescente, même si bon nombre d'étudiants habitent sur le campus.
- Possibilité de pratiquer de nombreux sports sur place gratuitement.
- Nombreuses associations étudiantes.



Frais de scolarité

- ≥ Les frais d'inscription à l'université avoisinent les 400 € par an (sécurité sociale incluse)
- Possibilité de bourse sur critères sociaux ou universitaires, qui permet d'être exonéré des frais d'inscription

I Frais de vie

- à Loyers à Dijon de 250 à 400 € par mois pour un studio, une chambre étudiante revient à 180 €
- Possibilité d'aide de la CAF (caisse d'allocations familiales), qui octroie aux locataires une aide mensuelle au logement en fonction de leur situation

« Jobs » étudiants

- La mairie propose des postes conçus spécialement pour les étudiants (dans le milieu scolaire, les théâtres, les piscines, etc.)
- a Il est également possible d'avoir un « vrai emploi » à côté des études, l'université permettant aux étudiants salariés d'être partiellement dispensés d'assiduité.



Stages en entreprise

- Très courants en France, au départ réservés aux cursus professionnels, mais les universités font aussi beaucoup d'efforts aujourd'hui en incluant obligatoirement un stage aux licences et masters qu'elles proposent.
- Volonté d'aider les jeunes à acquérir de l'expérience avant leur entrée dans le monde du travail.
- Les jeunes sont encouragés à partir à l'étranger (volontariat international)

I Filières porteuses - débouchés

- Actuellement, cela concerne essentiellement le secteur tertiaire (les services)
- à L'ingénierie de l'environnement, technologies de pointe dans l'industrie, les filières plus « classiques » du droit, commerce, marketing, médecine...
- a Il n'est pas rare cependant que les étudiants n'obtiennent pas immédiatement un emploi lié au domaine de leurs études.
- Problème de la reconnaissance des diplômes : le bac ne suffit pas, la licence non plus, mais un doctorat peut s'avérer être « trop » également.

Quelques chiffres

- La part des dépenses pour l'éducation s'élève à 7,1% du PIB = 1900 € par habitant ou 6800 € par étudiant ou élève (2005)
- 1 70% des lycéens obtiennent le bac ou un diplôme équivalent (2005)
- 8 bacheliers sur 10 entrent dans l'enseignement supérieur, et 60 % poursuivent en 2nd cycle (2005)
- I 100 % des universités françaises sont passées au système LMD en 2006 seulement!
- En 2005, le nombre d'étudiants inscrits dans le supérieur est de 2 275 000, plus d'un étudiant sur 10 est étranger, dont le tiers étudient en lle-de-France.

Quelques références -1-

- www.education.gouv.fr
 - a portail de l'Education nationale
- www.onisep.fr
 - a organisme public spécialiste de l'orientation et de la formation
- www.cidj.com
 - a opération « jobs d'été », aide à projets, orientation, etc.
- www.letudiant.fr
 - a infos sur la vie étudiante
- www.studyrama.com
 - à mine de conseils pour les lycéens, étudiants

Quelques références -2-

- www.smbg.fr
 - a orientation étudiants ou professionnels, classement des formations
- www.education.fr
 - portail de l'éducation nationale (orientation pratique)
- www.campusfrance.org
 - a pour les étudiants étrangers voulant faire leurs études en France
- www.civiweb.com
 - Centre d'information sur le Volontariat International

. . .